



**For Good. Forever. Le bien... toujours.**

*États financiers de la*

## **FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**

*31 décembre 2005*

**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**États financiers**  
**31 décembre 2005**

---

	<u>PAGE</u>
État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds	1
Bilan	2
Notes complémentaires aux états financiers	3 - 10

## Fondation communautaire d'Ottawa

### État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation		Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance		Fonds d'opérations		Éliminations interfonds		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
<b>Revenus</b>										
Dons	3 651 \$	3 058 \$	555 \$	708 \$	43 \$	4 \$	(37) \$	- \$	4 212 \$	3 770 \$
Fonds de dotation - FCO	-	-	-	-	54	51	(54)	(51)	-	-
Revenus de placement (perte) (Note 3)	6 166	5 898	(65)	-	135	188	-	-	6 236	6 086
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 3)	-	-	3 471	3 096	-	-	(3 471)	(3 096)	-	-
Frais de service (Note 3)	-	-	-	-	978	853	(975)	(853)	3	-
Autres revenus	-	-	-	-	19	-	-	-	19	-
	<b>9 817</b>	<b>8 956</b>	<b>3 961</b>	<b>3 804</b>	<b>1 229</b>	<b>1 096</b>	<b>(4 537)</b>	<b>(4 000)</b>	<b>10 470</b>	<b>9 856</b>
<b>Dépenses</b>										
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 3)	3 471	3 096	-	-	-	-	(3 471)	(3 096)	-	-
Subventions	-	-	3 124	3 934	-	-	(91)	(51)	3 033	3 883
Frais de service (Note 3)	158	143	-	-	5	6	-	-	163	149
Frais d'administration (Note 3)	965	850	10	3	-	-	(975)	(853)	-	-
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	846	766	-	-	846	766
Autres frais d'administration	-	-	-	-	302	280	-	-	302	280
Amortissement - immobilisations corporelles	-	-	-	-	19	17	-	-	19	17
	<b>4 594</b>	<b>4 089</b>	<b>3 134</b>	<b>3 937</b>	<b>1 172</b>	<b>1 069</b>	<b>(4 537)</b>	<b>(4 000)</b>	<b>4 363</b>	<b>5 095</b>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les	5 223	4 867	827	(133)	57	27	-	-	6 107	4 761
SOLDE DES FONDSD, en début d'exercice	70 308	65 444	4 172	4 299	172	148	-	-	74 652	69 891
Transferts interfonds	44	(3)	(44)	6	-	(3)	-	-	-	-
SOLDE DES FONDSD, en fin d'exercice (Note 5)	<b>75 575 \$</b>	<b>70 308 \$</b>	<b>4 955 \$</b>	<b>4 172 \$</b>	<b>229 \$</b>	<b>172 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>80 759 \$</b>	<b>74 652 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fondation communautaire d'Ottawa

### Bilan

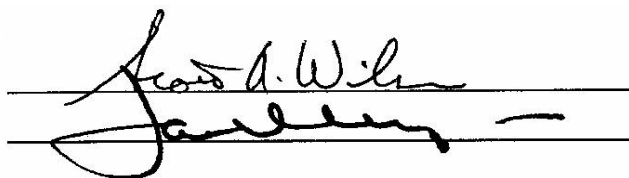
au 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

	Fonds de dotation	Fonds pour distribution - bienfaisance	Fonds d'opérations	Total 2005	2004
<b>Actif à court terme</b>					
Encaisse et dépôts à court terme	201 \$	81 \$	124 \$	406 \$	579 \$
Débiteurs	4	-	28	32	19
Intérêts courus à recevoir	383	-	-	383	357
Frais payés d'avance	-	-	16	16	17
	588	81	168	837	972
<b>Placements</b> (Note 4)	80,137	5,493	92	85,722	74,099
<b>Biens immobiliers</b> (Note 6)	300	-	-	300	300
<b>Immobilisations corporelles</b> (Note 7)	-	-	13	13	17
	81,025 \$	5,574 \$	273 \$	86,872 \$	75,388 \$
<b>Paasif à court terme</b>					
Créditeurs	- \$	- \$	33 \$	33 \$	28 \$
Subventions à payer	-	604	-	604	698
Fonds d'organisme (Note 8)	450	15	-	465	-
Fonds recouvrables (Note 9)	5,000	-	-	5,000	-
Revenu de projets reporté	-	-	11	11	10
	5,450	619	44	6,113	736
<b>Solde des fonds</b>					
Fonds de dotation					
Capital d'apport	68,650	-	-	68,650	65,275
Bénéfices non distribués (Note 3)	6,925	-	-	6,925	5,033
Fonds pour distribution - bienfaisance (Note 5)	-	4,955	-	4,955	4,172
Fonds d'opérations					
Investi en immobilisations (Note 7)	-	-	13	13	17
Non affecté	-	-	216	216	155
	75,575	4,955	229	80,759	74,652
	81,025 \$	5,574 \$	273 \$	86,872 \$	75,388 \$

Les notes complémentaires font partie intégrantes des états financiers.

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**  
**(en milliers de dollars)**

---

**1. NATURE DES ACTIVITÉS ET DES FONDS DE LA FONDATION**

La Fondation communautaire d'Ottawa (la Fondation) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes; elle est aussi un organisme de bienfaisance enregistré exempté de l'impôt. La Fondation regroupe des dons de bienfaisance dans des fonds de dotation ou à usage restreint, et en utilise les revenus pour subvenir à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires, par exemple, arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche scientifique et médicale, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Lorsque le Conseil d'administration l'autorise, les revenus sont affectés à une cause ou un organisme de bienfaisance selon les souhaits du donateur.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif et en conformité avec les principales conventions comptables suivantes :

*Comptabilité des fonds*

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

La Fondation enregistre dans les Fonds de dotation les apports devant être maintenus en permanence. Les revenus de placements en provenance de ces fonds sont répartis entre les divers fonds selon les modalités énoncées à la note 3.

Le fonds pour distribution aux bienfaisances est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la Fondation enregistre les dons dont la distribution est orientée par les donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du fonds disponible pour distribution aux bienfaisances.

Les revenus et les dépenses reliés aux principales activités sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations.

Les fonds d'organisme appartiennent à d'autres organismes de bienfaisance et sont mis en commun avec les fonds placés de la Fondation.

Les fonds recouvrables peuvent devoir être rendus, moyennant préavis d'un an, aux organismes de bienfaisance à qu'ils appartiennent. Ils sont mis en commun avec les fonds placés de la Fondation. Les revenus du placement de ces fonds appartiennent exclusivement à la Fondation.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**  
**(en milliers de dollars)**

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

La Fondation communautaire d'Ottawa a divers fonds de dotation dont les revenus sont affectés par les donateurs, au soutien des activités de la Fondation. Ces revenus sont transférés aux opérations au moyen de transferts interfonds.

*Estimations*

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur l'actif et le passif constatés dans les présents états financiers, de même que sur le montant des revenus et des dépenses de la période de rapport. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction à mesure que d'autres éléments d'information sont connus.

*Placements*

Les titres négociables sont comptabilisés à la valeur marchande. Les revenus de placement comprennent les intérêts et les dividendes reçus, les intérêts courus et les gains et pertes en capital matérialisés et non matérialisés. Les frais de garde et les honoraires des conseillers en placement sont comptabilisés séparément.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Leur amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

*Biens immobiliers*

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût, cette valeur ayant été déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don.

*Dons de matériel*

La Fondation reçoit parfois gratuitement de diverses sources des biens ou du matériel. Les dons importants de ce genre sont comptabilisés selon leur juste valeur marchande au moment du don.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**  
**(en milliers de dollars)**

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Dons de services*

La Fondation bénéficie des services de bénévoles. Vu la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers

*Montants comparatifs*

Les montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été retraités afin de les adapter au mode de présentation de cette année.

*État des flux de trésorerie*

Il n'y a pas d'état des flux de trésorerie car la direction estime qu'il ne fournirait pas d'information additionnelle utile.

**3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT**

La politique de distribution et de réinvestissement de la Fondation donne des directives pour déterminer la part des revenus annuels de placement devant être répartie pour couvrir les subventions de bienfaisance et les coûts afférents du service et la part devant être réinvestie dans les fonds de dotation pour garantir une réserve à la fois contre l'inflation et contre les rendements de placement faibles. Cette politique aide à garantir qu'à long terme, le niveau des subventions de bienfaisance demeurera suffisamment constant.

Chaque année, le Conseil d'administration établit le niveau de distribution et de réinvestissement, prenant en considération divers facteurs y compris les besoins communautaires, le niveau actuel des revenus de réinvestissement et les revenus de placement gagnés au cours de l'exercice.

# FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

## Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

---

### 3. DISTRIBUTION ET RÉINVESTISSEMENT DES REVENUS ANNUELS DE PLACEMENT (suite)

En 2005, les revenus de placement d'un montant total de 6 166 \$ (5 898 \$ en 2004) sont répartis comme suit :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Frais de placement	158 \$	143 \$
Frais d'administration de l'exercice courant	965	850
Fonds pour distribution à des bienfaisances	3 471	3 096
Fonds de dotation - réinvestissement	<u>1 572</u>	<u>1 809</u>
Total des revenus affectés	<u><u>6 166 \$</u></u>	<u><u>5 898 \$</u></u>

Au 31 décembre 2005, le montant accumulé à ce jour dans des fonds de dotation en vue de se prémunir contre les rendements de placement faibles et l'inflation s'élève à 6 925 \$ (5 033 \$ en 2004).

La provenance des revenus de placement a été la suivante :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Revenues en intérêts et dividendes	2 803 \$	2 650 \$
Intérêts courus	28	18
Gains réalisés	599	1 134
Gains non réalisés	3 164	2 944
Perte sur change - \$ É.U.	<u>(428)</u>	<u>(848)</u>
	<u><u>6 166 \$</u></u>	<u><u>5 898 \$</u></u>

### 4. PLACEMENTS

#### *Détermination de la valeur comptable*

Les soldes d'encaisse et de placements temporaires, qui comprennent des certificats de dépôt et des bons du Trésor, sont comptabilisés au coût, valeur qui équivaut pratiquement à leur valeur marchande en fin d'exercice.

Les obligations et les titres boursiers sont comptabilisés aux valeurs publiées du marché en fin d'exercice.



**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**  
**(en milliers de dollars)**

---

**4. PLACEMENTS (suite)**

Les actions de compagnies canadiennes privées sont comptabilisées au coût et ne sont réduites qu'en cas de perte de valeur permanente. Le coût a été déterminé au moyen d'une évaluation indépendante au moment du don des actions à la Fondation. La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions, hypothèses effectuées par la direction des compagnies concernées.

*Risque lié aux placements*

Le placement dans des instruments financiers expose la Fondation à un risque. Ce risque tient à des variations des taux d'intérêt et des taux de change, et à l'évolution des marchés boursiers canadiens et étrangers. Ce risque tient aussi au danger éventuel qu'une des parties à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

La Fondation s'est donné des politiques de placement, de même que des critères et méthodes de contrôle afin de gérer le risque lié aux placements. Ces pratiques de placement ont pour but de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur de ses actifs et de réaliser un rendement raisonnable selon la nature des placements. Le risque maximum auquel la Fondation est exposé est égal à la valeur marchande de ses placements.

*Concentration du risque*

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que la concentration du risque décrite ci-après ne présente pas un danger excessif pour la Fondation.

*Risque lié au taux de change*

La Fondation est exposée à un risque lié au taux de change en raison de ses placements dans des obligations et des titres étrangers. En fin d'exercice, la Fondation détenait 28 % (27 % en 2004) de ses placements dans des valeurs sujettes aux fluctuations du taux de change.

**FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA**  
**Notes complémentaires aux états financiers**  
**de l'exercice terminé le 31 décembre 2005**  
**(en milliers de dollars)**

**4. PLACEMENTS (suite)**

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
	Valeur comptable	%	Valeur comptable	%
<b>Placements à la valeur du marché</b>				
<b>Encaisse et quasi-espèces</b>	<b>3 572 \$</b>	<b>4</b>	4 789 \$	6
<b>Obligations</b>				
Obligations de gouvernements	<b>28 189</b>	<b>33</b>	20 614	28
Obligations de sociétés	<b>11 483</b>	<b>13</b>	13 132	18
	<b>39 672</b>	<b>46</b>	33 746	46
<b>Actions</b>				
Actions canadiennes	<b>18 526</b>	<b>22</b>	15 273	21
Actions américaines	<b>16 268</b>	<b>19</b>	14 445	20
Actions étrangères (sauf américaines)	<b>7 325</b>	<b>9</b>	5 584	7
	<b>42 119</b>	<b>50</b>	35 302	48
	<b>85 363</b>	<b>100</b>	73 837	100
<b>Autres placements</b>				
Actions d'une société privée	<b>1</b>		262	
Valeur de rachat de polices d'assurance-vie	<b>358</b>		-	
	<b>359</b>		262	
<b>Total des placements</b>	<b>85 722 \$</b>		<b>74 099 \$</b>	
<b>Placements, au coût initial</b>	<b>76 203 \$</b>		<b>65 048 \$</b>	

En 2005, la Fondation a réduit de 261 \$ la valeur comptable des actions d'une société privée en raison d'une perte de valeur permanente. La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions de la société privée.

# FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

## Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

---

### 5. FONDS POUR DISTRIBUTION À DES BIENFAISANCES

À la fin de l'exercice, ces fonds se composaient ainsi :

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
Dons restreints, non dépensés	177 \$	496 \$
Distribution à des bienfaits de les exercices antérieurs non dépensée	1 307	580
Fonds pour distribution à des bienfaits de l'exercice subséquent	3 471	3 096
	<u>4 955 \$</u>	<u>4 172 \$</u>

### 6. BIENS IMMOBILIERS

La Fondation communautaire d'Ottawa est copropriétaire de Fairfields, une propriété historique classée. Cette propriété est comptabilisée à la valeur estimative déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné.

### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2005</u>			<u>2004</u>
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique et logiciels	147 \$	135 \$	12 \$	13 \$
Ameublement	28	27	1	4
	<u>175 \$</u>	<u>162 \$</u>	<u>13 \$</u>	<u>17 \$</u>

### 8. FONDS D'ORGANISME

Dans son actif, la Fondation détient des montants appartenant à d'autres organismes de bienfaisance. Ces montants sont mis en commun avec les placements de la Fondation et compensés par les fonds d'organisme au passif du bilan abrégé. Il n'est tenu compte ni des revenus ni des dépenses afférents à ces fonds dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

# FONDATION COMMUNAUTAIRE D'OTTAWA

## Notes complémentaires aux états financiers

de l'exercice terminé le 31 décembre 2005

(en milliers de dollars)

---

### 9. FONDS RÉCUPÉRABLES

Dans son actif, la Fondation détient des montants qui peuvent devoir être rendus, préavis d'un an, à d'autres organismes de bienfaisance. Ces montants sont mis en commun avec les placements de la Fondation et le capital original est représenté par le poste des fonds encaissables au passif du bilan abrégé. Tous les revenus de placement appartiennent à la Fondation et il en est tenu compte dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds.

### 10. DONS REPORTÉS

#### *Assurance-vie*

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2005, le montant estimé des polices d'assurance-vie dont la Fondation était le propriétaire et le bénéficiaire totalisait 4 582 \$ (4 495 \$ en 2004). Les primes payées au cours de l'exercice par les assurés ont totalisé 95 \$ (98 \$ en 2004). Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers. Certaines polices d'assurance-vie ont une valeur de rachat, valeur qui a été comptabilisée au montant de 358 \$ dans les placements et les revenus de placement de la Fondation.

#### *Legs*

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de successions. Le montant de ces promesses de don est difficilement estimable.

### 11. BAIL

La Fondation a conclu un bail qui viendra à échéance le 31 mai 2008, bail concernant la location de locaux à bureaux aux montants bruts suivants. Une part de ces montants sera récupérée de sous-locataires.

<b>2006</b>	<b>88 \$</b>
<b>2007</b>	<b>88</b>
<b>2008</b>	<b>37</b>